



AOÛT 2025

N°3 | 2025

Le Cancoir

I N F O S

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

TAXE DE SÉJOUR – CE QUE LES LOGEURS DOIVENT SAVOIR

Depuis l'entrée en vigueur du Règlement communal sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires (5 mars 2025), et suite à la modification de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) (1^{er} juillet 2022), de nouvelles obligations s'appliquent à toute personne hébergeant des tiers sur le territoire communal.

Suis-je concerné ?

Oui, si vous louez un logement (meublé ou non), exploitez un hébergement (chambre d'hôtes, studio, Airbnb, etc.), ou logez régulièrement une personne, même sans contrepartie financière. Vous êtes alors considéré comme logeur au sens de la loi.

Quelles sont mes obligations ?

- S'annoncer auprès de la commune pour être inscrit au registre des logeurs, à l'aide du formulaire disponible au greffe ou en ligne.
- Tenir un registre des hôtes accueillis dans votre logement.
- Percevoir la taxe de séjour auprès des hôtes et la reverser à l'organisme compétent.
- La commune, de son côté, doit tenir à jour un registre des logeurs actifs sur son territoire.

Nous remercions toutes les personnes concernées de bien vouloir prendre contact avec l'administration communale pour se conformer à ces nouvelles obligations. Cela permet d'assurer une gestion transparente et équitable des hébergements dans notre village.

Plus d'information en scannant le QR code ou auprès de l'administration communale.



PISCINES, SPAS, JACUZZIS: RAPPEL DES RÈGLES À RESPECTER

L'installation d'une piscine même démontable, d'un spa, d'un jacuzzi ou de tout autre bassin d'agrément chez soi peut sembler anodine. Pourtant, ce type d'aménagement a un impact non négligeable sur l'environnement, les réseaux publics d'évacuation des eaux et parfois même sur le voisinage. C'est pourquoi il existe une procédure communale claire et obligatoire.

Afin d'assurer la conformité des installations et de prévenir les risques de pollution ou de nuisances, toute mise en place – même temporaire – doit suivre

les directives en vigueur. Celles-ci varient selon le type de bassin, son volume, son mode de chauffage, sa durée d'installation et son intégration dans la parcelle.

Le guide communal fixe les documents à fournir, les démarches à entreprendre, ainsi que les autorisations requises selon les cas. Certaines situations nécessitent simplement une information à la Municipalité, tandis que d'autres impliquent le dépôt d'un dossier plus complet, voire une autorisation formelle ou une enquête publique.

Il est donc essentiel, avant tout projet, de se renseigner auprès de l'administration communale pour connaître la procédure applicable à votre situation. Cela permet d'éviter des erreurs coûteuses ou des installations non conformes.

Télécharger le guide complet:



ROULER AVEC SA E-TROTTINETTE EN TOUTE SÉCURITÉ

La e-trottinette a connu un essor fulgurant ces dernières années. Mais face au nombre d'accidents en hausse, certaines règles sont à respecter.

Pratiques, rapides, et facilement transportables, les trottinettes électriques séduisent un large public et s'imposent comme un moyen de transport incontournable pour les trajets courts. Mais si les ventes ont explosé depuis quelques années en Suisse, il en va malheureusement de même pour le nombre absolu d'accidents impliquant les e-trottinettes. En 2019, 98 accidents étaient recensés contre 716 en 2023. Face à cette situation, le TCS rappelle la nécessité d'adopter des comportements responsables et de se conformer aux règles en vigueur.

Une réglementation trop souvent ignorée

Trop d'utilisateurs négligent le fait que la trottinette électrique est un véhicule motorisé. Par conséquent, il est formellement interdit d'emprunter les trottoirs et les zones piétonnes pour

circuler. Une trottinette électrique reste un engin relativement lourd qui peut causer de graves blessures en cas de collision avec un piéton. Les conducteurs ont l'obligation d'emprunter les pistes cyclables, ou la chaussée, en cas d'absence d'aménagements cyclables. Ils doivent se conformer au code de la route en roulant à droite et les changements de direction doivent être signalés avec la main. Il est également obligatoire de circuler, de jour comme de nuit, avec les phares allumés.

La vitesse maximale autorisée pour ces engins est de 20 km/h, avec une puissance qui ne doit pas dépasser les 500 watts. Enfin, même si le port du casque n'est pas obligatoire, son utilisation est fortement conseillée, tout comme porter des gants.

Une utilisation responsable

Pour conduire une trottinette électrique en Suisse, il faut avoir au moins 14 ans. De plus, les conducteurs âgés de 14 à 16 ans doivent posséder un permis de conduire de catégorie M (destiné aux cyclomoteurs) ou G (pour

les véhicules agricoles). Ces exigences visent à garantir une utilisation maîtrisée de l'appareil par les plus jeunes. Pour éviter toute mauvaise surprise, il est également conseillé de procéder, si possible, à un essai de la trottinette avant l'achat et de vérifier que le modèle est homologué pour circuler sur la voie publique. Une fois le véhicule acquis, il est préférable de s'habituer à sa conduite dans un endroit sécurisé et à l'écart du trafic et des dangers.

Risques en cas de non respect des règles

Les conducteurs qui ne respectent pas les règles de la circulation sur la chaussée, qui circulent sur les trottoirs et les zones piétonnes, ou qui n'ont pas l'âge minimum requis s'exposent à des amendes. Les trottinettes non conformes, qui ne respectent pas les normes techniques exigées, sont interdites et leur usage expose les utilisateurs à des sanctions ainsi qu'à la saisie du véhicule.



DES SOINS TECHNIQUES À DOMICILE : UNE EXPERTISE RENFORCÉE AU SERVICE DE LA POPULATION

Avec l'appui d'une équipe hautement spécialisée et une collaboration innovante avec PharmaDom, les CMS de l'Ouest lausannois (APREMADOL) élargissent leur capacité à répondre à des besoins complexes de soins à domicile.

Depuis 2023, les CMS de la région se déploient en mettant à disposition de la population régionale les compétences d'une équipe spécifiquement formée pour intervenir dans des situations techniques et cliniques exigeantes. Ce dispositif permet d'aborder à domicile des prises en soins complexes, souvent proches des standards de l'hospitalisation à domicile, avec une qualité et une rigueur professionnelles de haut niveau.

Dans cette dynamique, un partenariat essentiel a vu le jour avec PharmaDom Sàrl, une pharmacie spécialisée dans l'hospitalisation à domicile. Cette collaboration permet aux CMS d'intervenir dans la journée, en assurant la continuité de prise en charge dès la sortie de l'hôpital ou en initiant des traitements intraveineux à domicile. Cette réactivité, soutenue par l'expertise pharmaceutique de PharmaDom, renforce la capacité des équipes à offrir des soins sûrs, efficaces et adaptés à l'évolution des besoins des patient-e-s.

En lien étroit avec les médecins de première ligne, cette approche vise un objectif commun : favoriser le maintien à domicile et éviter, autant que possible, les hospitalisations évitables. Ce

travail en réseau témoigne de l'engagement des CMS de l'APREMADOL à répondre aux enjeux actuels de santé publique, en plaçant les besoins de la population au cœur de leurs actions.

Les équipes restent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire concernant les prestations proposées dans ce cadre.

Téléphone : 0848.822.822



STOP SUICIDE

À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa nouvelle campagne #LÀPOURTOI2025. Cette année, le message clé est : « Tout le monde peut être acteur-riche de la prévention ».



Depuis 25 ans, l'association informe, sensibilise et lève le tabou autour de la thématique du suicide des jeunes. Le suicide chez les jeunes, bien qu'en baisse depuis une vingtaine d'années, reste la première cause de mortalité chez les 15-29 ans. La mission de l'association reste primordiale. Avec sa nouvelle campagne, STOP SUICIDE met l'accent sur l'entourage des jeunes et son rôle dans la prévention du suicide.

Pour ce faire, l'association a fait appel à figures politiques, des professionnelles, des proches et des jeunes. À travers de courtes vidéos partagées sur les réseaux sociaux, ces actrices partagent leur message, axé sur leur vision et leurs pistes d'action, afin de proposer des solutions concrètes à

l'entourage des jeunes. Vous y retrouverez notamment la chanteuse Izia Jeen, la médecin et politicienne Louise Trottet et bien d'autres!

En parallèle de cette campagne de prévention, STOP SUICIDE multiplie ses actions en ligne et hors ligne afin d'être toujours plus proche des jeunes et de leur entourage. Retrouvez toutes les actions et événements auxquels l'association prend part, ainsi que les capsules vidéo de sa nouvelle campagne, sur stopsuicide.ch, Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide? Ne restez pas seul-e: appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j



VILLARS-SAINTE-CROIX CÉLÈBRE SES JEUNES SPORTIFS LE 6 SEPTEMBRE

Ambiance festive et esprit de village garantis pour les Olympiades des enfants

Le samedi 6 septembre 2025, le terrain de sport de Villars-Sainte-Croix résonnera des rires, des encouragements et des applaudissements à l'occasion des Olympiades des enfants, un rendez-vous désormais incontournable de la rentrée villageoise.

Organisé par VSC GYM – Sport & Plaisir, avec le soutien de la Commune, cet événement met à l'honneur le sport, la convivialité et le vivre-ensemble. Ouvert à tous les enfants de 5 à 14 ans, le parcours d'épreuves sportives est conçu pour être accessible à tous les niveaux, dans un esprit de découverte et de dépassement de soi. Les parents sont bien sûr les bienvenus pour accompagner, encourager et partager ce moment avec leurs enfants – sans intervenir dans les épreuves, évidemment!

Un verre de bienvenue pour tous

L'après-midi débutera dès 11 h 30 avec un verre d'accueil offert à toutes et tous par VSC GYM: minérales pour les plus jeunes, apéritif pour les plus grands. L'occasion parfaite pour se retrouver, échanger et lancer cette journée placée sous le signe de la fête.

Un food truck du terroir pour se régaler

Cette édition accueillera également une nouveauté gourmande très attendue: la présence du food truck Queen Burger, bien connu dans la région du Gros-de-Vaud. Au menu: burgers préparés à la minute avec des produits frais et locaux, à savourer sur place ou à l'emporter, entre 11 h 30 et 14 h 00. Boissons fraîches, bières et vins seront également en vente tout au long de l'après-midi.

Inscriptions sur place – esprit de participation avant tout

Les inscriptions se feront directement sur place, entre 11 h 30 et 13 h 30, au tarif symbolique de 5 francs par enfant. Un créneau de reconnaissance libre du parcours permettra ensuite aux jeunes athlètes de prendre leurs marques, avant le lancement officiel des épreuves à 14 h 30. La remise des prix aura lieu dès 18 h 00, dans une ambiance festive et amicale.

Avec son programme généreux, son ambiance bon enfant et la participation active des familles, les Olympiades s'imposent comme un temps fort de la vie communale. Une belle façon de clôturer l'été en beauté, et de rappeler que, dans notre village, le sport est aussi une fête!

Article rédigé par
M. Zanello, président VSC GYM

LA TABLE DES STRITTI'S

Nouvelle table d'hôtes avec le soutien de Pro Senectute à Villars Sainte Croix.

Retour d'une belle expérience

Quel bonheur de pouvoir accueillir chez nous des personnes d'âge mûr de notre beau village, mais aussi du district et même de l'Est lausannois.

Tant le 16 mai que le 20 juin nous étions complets.

Le repas, après un apéritif pris dans le jardin réunissait, à chaque fois, 8 personnes.

Nos hôtes, entourés par nous-mêmes dans une joyeuse atmosphère de partage et de rires tout en nous régaland toujours d'un excellent menu.

Ces deux premières expériences nous prouvent que nous avons fait le bon choix de nous associer à Pro Senectute afin de partager de si agréables moments et de rencontrer, ainsi, des personnes avec, toutes, un parcours de vie des plus intéressants.

Le succès étant au rendez-vous, les dates du 22 août et du 24 octobre sont déjà complètes. Il reste encore deux places pour le vendredi 28 novembre pour un menu autour de la chasse.

N'hésitez pas à nous rejoindre, le plaisir de vous accueillir et vous faire plaisir sera le nôtre!

A bientôt.

Article rédigé par
M^{me} Chantal Strittmatter



VSC GYM: UNE RENTRÉE SPORTIVE ET FESTIVE POUR UN CLUB EN PLEINE FORME

Avec plus de 50 membres actifs et un programme étoffé, le VSC GYM confirme son dynamisme et son rôle central dans la vie du village.

Le club sportif de Villars-Sainte-Croix, VSC GYM, aborde la rentrée 2025 avec une belle énergie. Fort de très nombreuses et nombreux membres, un seuil que le club n'avait plus atteint depuis de nombreuses années, VSC GYM a vu ses activités doubler par rapport au premier semestre 2024. Cette croissance témoigne non seulement de l'engagement de ses bénévoles, mais aussi de l'enthousiasme croissant des habitant·e·s pour des activités sportives accessibles, conviviales et variées.

Des liens qui se renforcent au-delà de nos frontières communales

Autre nouveauté réjouissante: un partenariat avec nos collègues de l'Association sportive de Mex a été lancé pour proposer ensemble des randonnées ouvertes à toutes et à tous. Une belle manière de renforcer les liens entre villages voisins, dans une ambiance chaleureuse et active.

Les temps forts de la rentrée

Le calendrier de la fin d'année s'annonce riche en rendez-vous sportifs et festifs:

A. REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS:

- **VSC GYM:** dès le mardi 19 août à 19 h 00, à la salle de gym du village
- **VSC VOLLEY:** dès le vendredi 22 août à 18 h 30, même lieu

B. OLYMPIADES DES ENFANTS:

- le samedi 6 septembre dès 11 h 30
- Un événement sportif et familial immanquable!

C. VSC RANDO: Randonnée

- à la cabane de la Tourche, samedi 27 septembre
- Une marche accessible (470m de dénivelé), avec fondue à la cabane.
- Tarif: 50 CHF (fondue, café/croissants, boissons).

D. TOURNOIS VSC VOLLEY:

- **Tournoi de Bussigny:** samedi 1^{er} novembre
- **Tournoi GDH Lausanne:** dimanche 16 novembre
- **Tournoi de Morges:** dimanche 7 décembre

E. SOIRÉE DE FIN D'ANNÉE:

Tournoi de pétanque + repas, jeudi 20 novembre, dès 18 h 00 au Bouldrome de Bussigny
Un moment festif pour clore l'année en beauté.

Le VSC GYM, fidèle à sa devise «Sport & Plaisir», poursuit sa mission: offrir à chacun·e une activité à son rythme, dans la bonne humeur et l'esprit de village.

Vous hésitez encore à rejoindre l'aventure? Venez tester un entraînement, participer à une sortie ou simplement prendre un verre avec nous. Ici, le sport se vit ensemble!

Article rédigé par
M. Zanello, président VSC GYM

CYCLOMANIA: PÉDALER ET GAGNER DES PRIX

Le défi cycliste national **Cyclomania** revient du 1^{er} au 30 septembre, et Villars-Sainte-Croix prend part à cette nouvelle édition. Habitants et habitantes sont invités à pédaler pour cumuler des kilomètres... et tenter de remporter de nombreux prix!

Opter pour le vélo, c'est choisir une mobilité durable, entretenir sa santé

et, bien souvent, gagner du temps dans ses déplacements. Dans ce cadre, Villars-Sainte-Croix participe à l'un des 36 défis régionaux avec pour objectif collectif de parcourir le plus de kilomètres possible à vélo.

Pour participer, rien de plus simple: téléchargez l'application Cyclomania, inscrivez-vous au défi de Villars-Sainte-Croix,



pédalez et cumulez des points. À la clé: des prix d'une valeur totale de plus de 13000 francs, dont un vélo électrique AureusDrive.

Pour toute question ou informations, consultez le site: cyclomania.ch

AGENDA CULTUREL 2025 OUEST LAUSANNOIS

AUTOMNE

→ PLUS D'INFORMATIONS ET D'ÉVÈNEMENTS SUR LES SITES DES COMMUNES

SEPTEMBRE

PARADISE CREEK JAZZ BAND

(Concert)
05.09 / Ecublens
Grande salle du Motty

DIGITAL DREAMS FESTIVAL

(Festival)
05.09 – 07.09
Chavannes-près-Renens
Campus UNIL

MARCHÉ DU GOÛT (Marché)

06.09 / Crissier
Temple de Crissier

SOLO IN DUE - L'ART DU CHANT ACCOMPAGNÉ À LA RENAISSANCE (Concert)

07.09 / Chavannes-près-Renens
Temple de Chavannes

KUNOS CIRCUS THEATER UND MEA CIRCUS RECTO VERSO

(Cirque)
11.09 – 14.09 / Bussigny
La Plannaz

« NONANTE NEUF » PAR BRUNO PEKI (Humour)

12.09 / Renens
Salle de spectacles

PRILLY TERRASSE 2025 (Festival)

13.09 / Prilly
Place Corminjoz

STEFANO ARNO BLUMAUER

(Exposition)
16.09 – 30.09 / Crissier
Château de Crissier

RENENS FÊTE LE GOÛT (Marché)

20.09 / Renens
Place du Marché

FESTIVAL DANSE SALSA

(Festival)
20.09 – 21.09 / Renens
Salle de spectacles

EXPOSITION DES JEUNES SERPELIOUS

(Exposition)
20.09 – 04.10 / St-Sulpice
Espace 52

FÊTE DES 10 ANS

DE ZIGZAG (Théâtre)
27.09 / Chavannes-près-Renens
Collège de la Plaine, Collège de la Concorde, Parc Pidoux

ATELIER LE FACTEUR

(Littérature)
27.09 / Prilly
Bibliothèque communale

OCTOBRE

ELINA DUNI ET ROB LUFT BAND

(Concert)
02.10 / Renens
Salle de spectacles

LA FLÛTE À FISSURES DE LÉONARD DE VINCI (Concert)

05.10 / Chavannes-près-Renens
Temple de Chavannes

L'OCTUOR DE SCHUBERT PAR L'ORCHESTRE SPONTANÉ (Concert)

12.10 / St-Sulpice
Église Romane

PROJECTION D'UN FILM SUR PRILLY DANS LES ANNÉES 1950 (Cinéma)

24.10 / Prilly
Grande salle

COMPAGNIE ELIXIR - PARADE D'HALLOWEEN (Spectacle de rue)

25.10 / Bussigny
En ville de Bussigny

JEANNE CALANTZIS ET PEET RAUBER (Exposition)

28.10 – 11.11 / Crissier
Château de Crissier

NOVEMBRE

MUSIQUE CLASSIQUE D'INDÉ DU NORD (Concert)

02.11 / Chavannes-près-Renens
Temple de Chavannes

MARCHÉ D'AUTOMNE (Marché)

02.11 / Crissier
Salle de Chisaz

CHARLES NOUVEAU (Humour)

07.11 / Bussigny
Grande Salle

SMILE - COMMENT CHARLIE EST DEVENU CHAPLIN (Théâtre)

07.11 / Renens
Salle de spectacles

FESTIVAL D'ARTS VIVANTS (Festival)

08.11 – 09.11
Chavannes-près-Renens
Collège de la Concorde

LE TRIO SAVEURS (Concert)

09.11 / St-Sulpice
Église Romane

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE CHISAZ (Théâtre)

14.11 – 16.11 / Crissier
Salle de spectacles

PORTES OUVERTES DE L'ATELIER-MUSÉE ENCRE & PLOMB (Exposition)

15.11 / Chavannes-près-Renens
Atelier-Musée Encre & Plomb

SOIRÉE LITTÉRAIRE AVEC PHILIPPE LAMON (Littérature)

21.11 / Prilly
Bibliothèque communale

ORCHESTRE DES COLLÈGES ET GYMNASES LAUSANNOIS (OCGL) (Concert)

27.11 / Renens
Salle de spectacles

SAISONS RÉGULIÈRES

VISITEZ LES SITES DES SAISONS RÉGULIÈRES DANS L'OUEST LAUSANNOIS :

ABC

Bussigny
→ auraisin.ch

CINÉOUEST

Bussigny
→ cineouest.ch

CINÉTOILE

Prilly
→ cinetoile.ch

LA FERME DES TILLEULS

Renens
→ fermedestilleuls.ch

LA GRANGE

Ecublens
→ grange-unil.ch

LA LANTERNE MAGIQUE

Bussigny, Prilly
→ lanterne-magique.org/prilly/
→ lanterne-magique.org/bussigny/

SAISON CULTURELLE DE RENENS

Renens
→ renens.ch/saison

THÉÂTRE SILO DU LAC

Renens
→ theatre-silo-lac.ch

TKM - THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU

Renens
→ tkm.ch

ZIGZAG SAISON CULTURELLE

Jeune public
→ zigzagtheatre.ch

DÉCEMBRE

YOUR GOSPEL TEAM (Concert)

04.12 / Bussigny
Temple de Bussigny

« ICÔNES » PAR THE POSTICHE (Comédie musicale)

04.12 / Renens
Salle de spectacles

LES URBAINES (Festival)

05.12 – 07.12
Chavannes-près-Renens et Renens
Divers lieux

SOIRÉE GOSPEL AVEC LE GROUPE MADRIJAZZ (Concert)

05.12 / St-Sulpice
Foyer des Pâquis

CONCERT FESTIF DE LA FANFARE (Concert)

07.12 / Crissier
Salle de spectacles

L'ENSEMBLE TERPSYCORD (Concert)

07.12 / St-Sulpice
Église Romane

JANVIER

ENSEMBLE TIFFANY-PETIT NOUVEL AN (Concert)

04.01 / Bussigny
Grande salle de Bussigny

CONCERT DE LA NOUVELLE ANNÉE (Concert)

18.01 / Chavannes-près-Renens

« 20 ANS DÉJÀ » PAR CHRISTELLE CHOLLET (Humour)

23.01 / Renens
Salle de spectacles

OUEST LAUSANNOIS
LES COMMUNES DE L'OUEST LAUSANNOIS



DEUX INSECTES À SURVEILLER DANS NOS JARDINS: FRELON ASIATIQUE ET SCARABÉE JAPONAIS

Les beaux jours sont là... mais deux visiteurs indésirables pourraient bien s'inviter dans nos jardins et espaces verts. Le frelon asiatique et le scarabée japonais sont deux espèces invasives désormais bien présentes en Suisse, y compris dans notre région. Leur impact sur l'environnement est préoccupant. Et pour les détecter à temps, nous avons besoin de vous.

LE SCARABÉE JAPONAIS: PETIT COLÉOPTÈRE, GROS DÉGÂTS

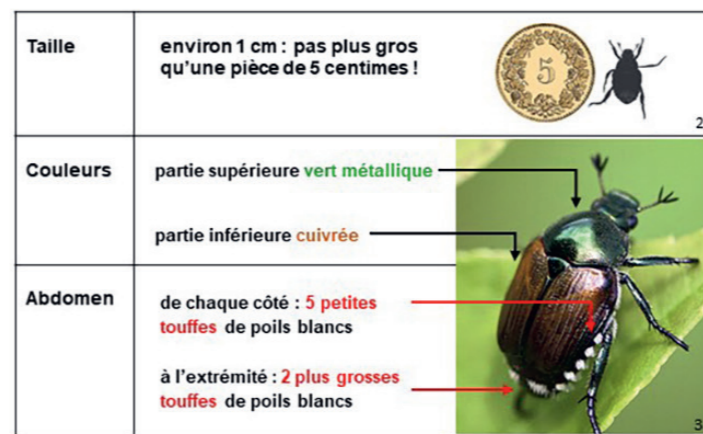
Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) ressemble à un hanneton, mais il cause bien plus de ravages. Les adultes se nourrissent de feuilles, fruits et fleurs de plus de 400 plantes: arbres fruitiers, vignes, rosiers, haricots, maïs ou encore gazons. Ils laissent derrière eux des plantes «squelettiques», dont seules les nervures subsistent.

Les larves, quant à elles, vivent dans le sol et grignotent les racines, en particulier celles des pelouses, prairies et cultures. On les reconnaît aux zones

de gazon qui jaunissent ou se dessèchent sans raison apparente.

Pour identifier l'adulte, observez sa couleur vert métallique, ses reflets cuivrés et les cinq touffes de poils blancs visibles sur les côtés de l'abdomen. En cas de doute, une photo suffit.

Tout signalement se fait via le site d'Agroscope: <https://www.vd.ch/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/divers>



Sous réserve, seul le programme des organisateur-rices fait foi.

Pourquoi votre aide est essentielle

Ces deux espèces se propagent rapidement, souvent grâce au transport de plantes ou de terre. Une simple observation transmise à temps peut permettre de localiser un nid ou un foyer et d'intervenir avant que les dégâts ne soient trop importants. Chacun peut participer: promeneurs, jardiniers, employés communaux, riverains... Votre regard attentif peut faire la différence.

En cas d'observation:

- Prenez une photo nette (nid, insecte, dégâts)
- Notez le lieu, la date et les circonstances
- Signalez sur le site correspondant:
 - > Frelon asiatique: www.frelonasiatique.ch
 - > Scarabée japonais: en scannant le QR code

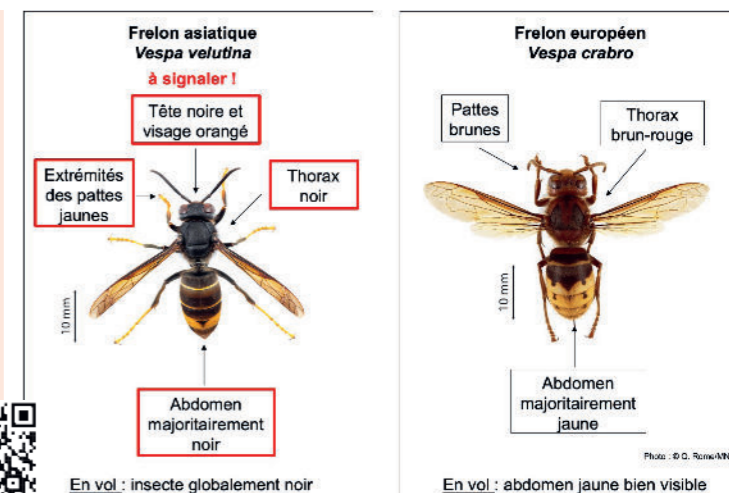


LE FRELON ASIATIQUE: UN DANGER POUR NOS ABEILLES... ET NOS RÉCOLTES

Arrivé en Suisse en 2022, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) s'installe de plus en plus largement, notamment dans le canton de Vaud. Il se nourrit d'abeilles mellifères, fragilisant les colonies et la pollinisation des cultures.

Au printemps, il construit de petits nids primaires à faible hauteur, souvent dans des abris proches des habitations: cabanes de jardin, garages, parasols fermés, haies, avant-toits. En été, ces nids peuvent se transformer en nids secondaires beaucoup plus gros, souvent perchés dans les arbres.

Repérer ces nids tôt dans la saison permet d'agir avant que les colonies ne deviennent trop importantes. Il est donc essentiel de signaler toute observation suspecte, en joignant une photo, via la plateforme officielle: www.frelonasiatique.ch





À VOS AGENDAS!

2025

6 SEPTEMBRE 2025

Olympiades - gym

9 OCTOBRE 2025

Conseil général

1^{ER} NOVEMBRE 2025

Halloween – VSC Events

8 NOVEMBRE 2025

Soirée de la gym – gym

14 NOVEMBRE 2025

Match aux cartes / chibre –
Cercle des loisirs

6 DÉCEMBRE 2025

St-Nicolas – VSC Events

11 DÉCEMBRE 2025

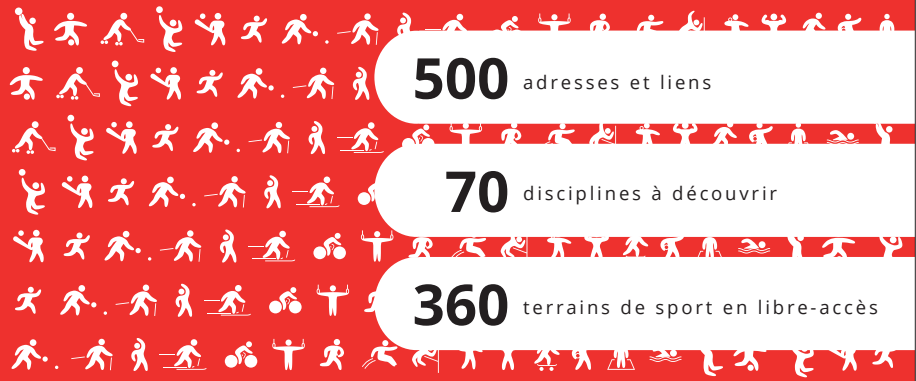
Conseil général

20^{ans}



Tu cherches un sport dans ta commune ?

Clique sur guidesportif.ch →



500 adresses et liens

70 disciplines à découvrir

360 terrains de sport en libre-accès

 LAUSANNE
RÉGION



Risque d'incendie!

Les batteries et les appareils électriques doivent être rapportés au point de vente ou de collecte.

